

**Centre Communal d'Action Sociale**

**Laguntza Sozialeko Herriko Zentroa**

**Compte-rendu du Conseil d'Administration du 22 mars 2013**

**2013ko martxoaren 22ko Administrazio Kontseiluko Bilkuraren Bilduma**

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S d'ITXASSOU s'est réuni le 22 mars 2013 à 18h30 sous la présidence de M. GAMOY.

*2013ko martxoaren 22an arratseko 6'30tan, Itsasuko L.S.H.Zko Administrazio Kontseilua bildu da GAMOY Jaunaren lehendakaritzapean.*

Présents - Hor zirenak : MM.Mmes – **BOUVIER - CACHENAUT – DUCASSOU - GAMOY – HARISPOUROU - INDART - ITURBURUA – MACHICOTE POEYDESSUS – OSPITAL Jaun Andereak**

Absent excusé – Barkatua : /

Secrétaire de séance / Idazkaria : M. **ITURBURUA Jauna**

Après avoir adopté le procès-verbal de la dernière séance, le Président sollicite le Conseil d'Administration quant à l'ajout d'une question à l'ordre du jour portant sur les dons et legs.

Le Conseil d'Administration, après avoir accepté la modification a pris les décisions suivantes :

*Aintzineko bilkuraren bilduma onartu ondoan, Lehendakariak Administrazio Kontseiluari emaitzen aipatzeko pondu baten gehitzea galdetzen dio.*

*Administrazio Kontseiluak, aldaketa onartu ondoan, ondoko deliberoak hartu ditu :*

**DONS AU C.C.A.S**

**L.S.H.ZENTROARI EMAITZAK**

Le Président informe l'assemblée qu'un don d'un montant de deux cents euros (200,00 €) a été remis au C.C.A.S par un administré. Il indique que l'acceptation des dons et legs est subordonnée à une délibération de l'organe délibérant.

Aussi, le Président propose aux membres présents de s'accorder sur le principe de l'acceptation de manière définitive des dons et legs faits au C.C.A.S sans conditions, ni charges.

Le conseil d'administration décide d'accepter le don de deux cents euros (200,00 €) déposé par un administré au nom du C.C.A.S et de manière définitive les dons et legs remis au nom du C.C.A.S qui ne seraient grevés ni de conditions, ni de charges.

## **ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2013**

### **2013KO AURREKONTU NORABIDEAK**

Jean-Paul ITURBURUA procède à l'analyse d'un document distribué à chaque membre présentant une vue d'ensemble des Budgets Primitifs 2011 et 2012 à partir duquel le Conseil d'Administration est invité à faire ses propositions de vote.

Les éclaircissements ci-dessous sont apportés quant aux réalisations 2012 :

### **DÉPENSES**

- article 6218 (personnel extérieur) : les dépenses affectées à la rémunération des animateurs B.A.F.A ont été allégées par le fait que le C.C.A.S a bénéficié des services d'un employé saisonnier communal au sein des services techniques titulaire du diplôme d'animateur ;
- article 6228 (transport et activités diverses) : l'organisation du stage de cirque en décembre représente l'augmentation du volume des dépenses ;
- article 62878 (remboursement frais à d'autres organismes) : Présence Verte : 13 abonnés en 2012 dont 2 nouveaux. 4 d'entre eux (dont 1 couple) bénéficient d'une aide mensuelle du C.C.A.S.

Anita DUCASSOU distribue à chaque membre le bilan de l'accueil et de l'accompagnement des jeunes de la commune d'ITXASSOU suivis par la Mission Locale Avenir Jeunes Pays Basque pour l'année 2012.

Elle ajoute que le scooter a été mis à disposition d'un jeune en recherche d'emploi et suivi par la Mission Locale, durant 2 mois (février/mars 2013).

### **RECETTES**

- article 7063 (redevances à caractère sportif et de loisirs) : les recettes supplémentaires proviennent des droits d'inscriptions au stage de cirque.

Le Budget Primitif 2013 sera voté lors de la séance du Conseil d'Administration du lundi 8 avril 2013.

Il s'agira du dernier budget du mandat. En ces circonstances, les membres du Conseil d'Administration sont remerciés pour leur disponibilité et leur engagement au sein de la structure.

### **QUESTIONS DIVERSES – GALDERA DESBERDINAK**

- Conférence-Débat : la soirée du 18 janvier 2013 animée par Sophie SCHUMACHER à propos de « la gestion des conflits » reflète un bilan très positif. Il est décidé de poursuivre pareille manifestation en 2014 avec un thème qui pourrait être celui de « la rupture ».
- Transports : dans sa séance du 9 janvier 2013, le Conseil d'Administration avait évoqué les remarques issues de 2 familles dépourvues de moyen de locomotion. La commission « aînés » est chargée de suivre ce dossier pour étudier la faisabilité de la mise en place d'un service de transport jusqu'à Cambo ou pour travailler sur une éventuelle participation financière du C.C.A.S.

- Formation »1ers secours » : le secrétariat du C.C.A.S a été sollicité par 2 administrés désireux de suivre une formation d'apprentissage des gestes de 1ers secours et d'utilisation d'un défibrillateur.
- Plan Canicule : un article dédiée à cette cause sera diffusé sur le bulletin municipal de juillet 2013. Il serait opportun de réfléchir sur la manière d'anticiper la communication de cette information.

Aucune question ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h00.

*Gaia bukatua denez, bilkura arratseko 8'00etan gelditzen da.*